

- Editorial :  
Qui sème le vent,  
récolte la tempête !  
Page 3
- Congrès fédéral :  
information impor-  
tante  
Page 3
- Alerte sur les CSE  
Page 4
- Nao Initial : le rapport  
de force fait bouger les  
lignes !  
Page 5
- Nao Faurecia : la force  
tranquille du syndicat  
CGT  
Page 5
- Nao Tarkett : une  
année faste pour le syn-  
dicat CGT  
Page 6
- Une militante CGT de  
notre fédération à l'hon-  
neur lors du 8 mars  
Page 6
- Mai 68  
Pages 7 et 8

## ÉDITORIAL

### QUI SÈME LE VENT, RÉCOLTE LA TEMPÊTE !



### ALERTE SUR LES CSE !



### NAO : NOS SYNDICATS CGT ONT SU SE FAIRE ENTENDRE

- En encart l'affiche du  
11e congrès de la  
fédération THCB CGT

Retrouvez-nous  
sur le site :

[www.thc-cgt.fr](http://www.thc-cgt.fr)

ON VEUT  
**mm**IEUX VOUS  
ÉCOUTER

**mm**IEUX VOUS  
CONNAÎTRE

**mm**IEUX VOUS  
COMPRENDRE

POUR  
**mm**IEUX VOUS  
ACCOMPAGNER

En pensant des services toujours plus adaptés aux salariés d'aujourd'hui, en mettant la prévention au cœur de ses innovations, en agissant avec écoute et proximité, Malakoff Médéric s'engage pour le bien-être des salariés au travers de sa démarche Entreprise territoire de santé.

[malakoffmederic.com](http://malakoffmederic.com)



Les services sont conditionnés à la souscription d'un contrat d'assurance collectif basé sur l'expérience et approuvé par l'État pour le contrat de santé, et proposé par l'Association des Mutuelles de France (AMF) pour le contrat de prévoyance. Malakoff Médéric est une filiale de la société Malakoff Médéric (S.A.) au capital de 100 millions d'euros, dont 50 millions sont détenus par l'État. Malakoff Médéric est une filiale de la société Malakoff Médéric (S.A.) au capital de 100 millions d'euros, dont 50 millions sont détenus par l'État. Malakoff Médéric est une filiale de la société Malakoff Médéric (S.A.) au capital de 100 millions d'euros, dont 50 millions sont détenus par l'État.



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

ON VOUS **mm**

# ÉDITORIAL

## QUI SÈME LE VENT, RÉCOLTE LA TEMPÊTE !



**Maurad RABHI,**  
*Secrétaire général.*

A trop vouloir multiplier les thèmes, tout en accélérant le rythme des réformes à coups d'ordonnances, le président de la République et son gouvernement prennent un risque certain d'exaspérer les salariés, retraités et chômeurs de ce pays dans les mois à venir.

Certes, à court terme, la stratégie peut être payante pour le gouvernement, car elle met les syndicats sous pression, les faisant aller tous azimuts sur chacun des dossiers. Depuis septembre, c'est un tourbillon de concertations et de négociations sur nombre de sujets : ordonnances travail, formation professionnelle, chômage, mais aussi contrôle et barème de sanctions pour les chômeurs, réforme de la fonction publique, réforme ferroviaire, restructuration des branches, réformes sur l'égalité hommes-femmes, réforme sur l'entreprise, etc... C'est une véritable guérilla que le gouvernement mène contre les droits et acquis des salariés du privé, comme du public et ce, à un train d'enfer !

Cette méthode qui consiste à ouvrir tous les sujets en même temps, n'est ni un gage de sérénité, ni un gage

d'efficacité pour ce gouvernement. Certes, cette stratégie donne l'illusion que des réformes sont possibles, mais pour quel objectif ?

Vouloir réformer, nécessite d'abord que les salariés, chômeurs ou retraités comprennent les enjeux et voient leur vie de tous les jours s'améliorer. C'est loin, très loin d'être le cas !

● Qui peut dire que le pouvoir d'achat des retraités s'est amélioré après l'augmentation de la CSG ?

● Qui peut dire que les ordonnances du travail améliorent le dialogue social, les salaires, les conditions de travail ou l'emploi de qualité ?

● Qui peut garantir que les usagers auront des trains à l'heure, des services publics plus faciles d'accès, des hôpitaux plus sûrs si, partout, dans tous les domaines, l'Etat réduit le nombre de fonctionnaires ?

**Dans un dernier sondage, 57 % de l'opinion était mécontente de la politique gouvernementale.** Les retraités, vent debout, l'ont fait savoir le 15 mars, le 22 mars a été un énorme coup de semonce pour dire stop à la politique libérale qui casse les droits de tous et affaiblit les services publics. Le vent se lève enfin ! **Ce gouvernement ferait mieux de comprendre que la méthode à la hussarde n'a jamais fait progresser un pays, pire, il récoltera la tempête s'il continue à s'entêter sur cette voie.**

## CONGRÈS FÉDÉRAL : INFORMATION IMPORTANTE !

Le 11e congrès fédéral se déroulera du mardi 26 juin à 14h au vendredi 29 juin 2018 à 12h à Balaruc (34).

La fédération prend à sa charge les frais d'hébergement et de restauration de l'ensemble des congressistes du mardi midi au vendredi midi.

Nous avons constaté que beaucoup d'entre vous ont prévu d'arriver dès le lundi. Cela représente un surcoût de 60 euros (dîner, nuit supplémentaire et petit-déjeuner) que la fédération ne peut malheureusement pas assumer.

Il faudra donc prévoir de prendre à votre charge ce surcoût. Nous vous demandons de le régler auprès de la fédération.

L'équipe fédérale.



## ALERTE SUR LES CSE !!



Les premières négociations sur les conseils sociaux économiques (CSE) pour se mettre en conformité avec la nouvelle réforme du travail, s'avèrent être un formidable outil de destruction de droits syndicaux pour les employeurs. Certains en profitent même pour modifier le périmètre du champ d'intervention des organisations syndicales et limiter leurs prérogatives. Jamais les attaques n'ont été aussi fortes. La négociation d'entreprise sur les CSE s'arrête partout où les mesures supplétives commencent !

Les employeurs confondent "mesure supplétive" et la loi. La loi c'est de trouver un cadre de négociation acceptable entre syndicats et employeurs pour déboucher sur un accord d'entreprise. Les mesures supplétives sont là uniquement en l'absence d'un accord. Le fait de s'arrêter uniquement aux mesures supplétives confirme la position ringarde des patrons en général sur

le dialogue social.

### **Dans bon nombre d'entreprises, la tension monte !**

Hermès profite de la mise en place du CSE pour modifier, dans plusieurs territoires, le périmètre juridique de l'entreprise. De nouveaux pôles de maroquinerie modifient la structure juridique et engouffrent trois ou quatre établissements distincts en un seul. Des pôles de 800 salariés avec un seul CSE à la place de trois ou quatre comités d'entreprises auparavant voient le jour ! A cela s'ajoutent moins de droits syndicaux et d'élus du personnel, un contre-pouvoir qui se déplace de chaque entreprise vers une majorité d'entreprises, un seul délégué syndical à la place de trois actuellement et des accords d'entreprises à renégocier partout !! C'est la petite révolution que la direction prépare pour museler les syndicats.

Pire, quant aux négociations obligatoires, Hermès tente même un accord majoritaire en-

dessous des mesures supplétives ! Une réunion extraordinaire du groupe Hermès a été demandée par les militants CGT pour une explication de texte.

Solvay n'est guère plus imaginaire. Il a imposé, par le biais d'un accord groupe avec la CFDT et la CGC, partout un vote électronique dans les entreprises où la CGT était majoritaire. L'objectif affiché : affaiblir le syndicat CGT dans nombre d'établissements. La réponse ne s'est pas faite attendre et se règlera dans les prochains jours devant les tribunaux !

La direction de Toray n'a guère innové en proposant les mesures supplétives dans la construction de son CSE. Là aussi, la direction tente de réduire à néant tous les droits syndicaux acquis sous l'ère Rhône-Poulenc. Les délégués syndicaux ont claqué la porte de la négociation pour protester contre l'absence de négociation.

La discussion est tout aussi compliquée à Chomarat où les salariés ont débrayé trois jours sur les NAO et la mise en place du CSE.

**Face à ces premières discussions compliquées, la fédération invite ses syndicats à la plus grande prudence sur la mise en place des CSE. Elle recommande à tous les délégués de se former aux nouvelles dispositions législatives, de ne pas se presser sur la signature d'un accord et de se rapprocher de la fédération pour se faire aider si besoin !**

Vous pouvez également demander la présence d'un expert pour vous aider dans le déroulement de votre négociation en assurant le financement de l'expertise sur le budget de fonctionnement !

## NAO INITIAL : LE RAPPORT DE FORCE FAIT BOUGER LES LIGNES !



En s'arc-boutant sur sa proposition de 0,5 % d'augmentation générale, la direction d'Initial a provoqué la colère des salariés et des syndicats. Les choses n'ont pas traîné ! Tous les syndicats ont quitté la table des négociations et, à l'appel de la CGT, ont organisé la réponse appropriée. La dernière réunion s'est donc déroulée sous la pression des

salariés, avec 16 établissements sur 26 en grève. Les salariés ont débrayé une heure ou deux heures, voire la journée et 80 % de la production était à l'arrêt. Devant cette contestation inattendue, le PDG s'est invité à la table des négociations pour entendre les doléances des syndicats. Après une discussion intense, la direction s'est

engagée à verser, dès le 1er janvier, une augmentation générale de 0,85 %, ainsi qu'une prime de performance sur le premier trimestre dès lors que les budgets prévisionnels seraient atteints.

**Un grand bravo à la nouvelle équipe syndicale CGT autour de Sophie Perez qui n'a pas ménagé ses efforts pour se faire entendre !**

## NAO FAURECIA : LA FORCE TRANQUILLE DU SYNDICAT CGT

Sans avoir à lever le ton ou construire un rapport de force avec les salariés, le syndicat CGT s'est fait respecter dans le cycle de négociations salariales qui s'est déroulé.

Nombre de revendications de la CGT ont été entendues. Le résultat est 1,1 % d'augmentation générale, +

0,3 % d'augmentation individuelle mais pour pour l'ensemble des salariés. Une revalorisation de la prime de vacances de 25 €, soit 1 005 €, une prime exceptionnelle de 300 €. A cela s'ajoute également une avance immédiate de 225 € sur l'intéressement, sans effet rétroactif. Enfin, 14

personnes seront embauchées.

**Un accord généreux pour les salariés que l'on n'hésite pas à mettre sur le compte de l'efficacité, du solide syndicat CGT de Faurecia.**

## NAO TARKETT : UNE ANNÉE FASTE POUR LE SYNDICAT CGT

C'est fort de sa nouvelle position dominante aux dernières élections professionnelles que le syndicat CGT est venu discuter des salaires.

En trois réunions, le syndicat CGT a su imposer auprès de la direction, les attentes des salariés.

Le résultat est particulièrement intéressant pour les salariés :

1,7 % d'augmentation générale, toutes les primes d'ancienneté, de rendement, de maîtrise, de dépannage posté, de nuisance, de maintenance ou de 13e mois seront revalorisées à la hauteur de l'augmentation générale. A cela s'ajoute un supplément à l'intéressement de 600 € pour tous les salariés. Des indemni-

tés kilométriques revalorisées de 5 %, ainsi qu'une revalorisation de 30 € sur le contingent.

**Toutes ces mesures ont pu être obtenues grâce au travail sans relâche de la nouvelle équipe CGT. Un grand bravo à Irvin et à toute l'équipe CGT qui l'entoure !**

## UNE MILITANTE CGT DE NOTRE FÉDÉRATION À L'HONNEUR LORS DU 8 MARS !



Marie-Jeanne Rivéra a l'honneur dans le cadre de la journée de la femme 2018.

Militante CGT d'exception auprès des salariés de Myrys, Marie-Jeanne symbolise, à elle seule, 50 ans de combats ouvriers dans le bastion industriel qu'était Limoux (Aude). Toujours fer de lance de tous les combats auprès des salariés de son département, Marie-Jeanne aura même le surnom de « panthère rouge de l'Aude » par le patronat

local.

Cette mise à l'honneur est d'autant plus justifiée que Marie-Jeanne est une militante humble, engagée, dévouée à la cause ouvrière et à la justice sociale.

Encore en 2009, c'est par sa détermination qu'elle se lance dans

une lutte judiciaire acharnée pour faire condamner les derniers employeurs de Myrys. Son combat sera reconnu par la cour d'appel de Montpellier en 2013 qui condamnera les derniers employeurs de Myrys à verser plus de huit millions d'euros de dommages et intérêts à l'ensemble des salariés de Myrys !

Lors de la remise des chèques, dans un vibrant hommage à l'avocat, elle n'hésitera pas à dire devant tous les

salariés « *qu'au-delà de l'argent, cette victoire judiciaire permet d'abord à chacun d'entre nous de se reconstruire, de retrouver sa dignité, de comprendre que la liquidation de l'entreprise est due uniquement à la cupidité de l'employeur !* ».

Marie-Jeanne est de cette trempe !!!!

Honorée pour son parcours parmi dix femmes en France, dans le cadre de la journée de la femme 2018, Marie-Jeanne dira à la presse : « *Ce que m'aura appris le travail ? Soit on devient humain, conscient de soi et de la société où l'on vit, soit on devient esclave... Grâce au combat syndical, beaucoup de femmes ont compris qu'elles étaient responsables de leur situation sociale* ».

Marie-Jeanne, saches que notre fédération est fière que tu sois honorée. A travers toi, ce sont toutes les femmes militantes de notre fédération qui sont honorées !!



## MAI 68 : LA LUTTE VUE D'UN DÉPARTEMENT



**Raymond Vacheron - Membre de la CEF**

Fin 1967, début 1968, alors que des grèves se développent dans les entreprises, une partie de la jeunesse mondiale, par delà les frontières, se mobilise contre la guerre du Vietnam. L'agitation étudiante gagne les facultés, notamment celle de Nanterre le 22 mars.

Les cours plusieurs fois perturbés, l'établissement est fermé le 2 mai. Le lendemain, à Paris la prestigieuse université de la Sorbonne est occupée.

10 leaders arrêtés comparaissent devant le tribunal des flagrants délits. 4 sont condamnés à de la prison ferme. Le syndicat étudiant, l'UNEF, et celui des professeurs de l'enseignement supérieur, le SNESUP, appellent à la grève illimitée des cours à partir du 6 mai. Les universités s'embrasent aux cris de « Libérez nos camarades ! ». La Sorbonne est investie par les forces de police. Le quartier Latin se couvre de barricades et au cours de la nuit du 10 au 11 mai, les affrontements font 700 blessés dont 450 jeunes. La police procède à 475 arrestations.

Le matin même, la CGT, par la voix de son secrétaire général Georges Séguy, propose une intersyndicale et une grève de 24h pour le lundi 13 Mai. L'unité est réalisée. L'ensemble des organisations de salariés et du mouvement étudiant se rallient à cette propo-

sition.

Le gouvernement recule. Il retire les forces de l'ordre de la Sorbonne et fait libérer les étudiants condamnés. Trop tard !

### **La Grève Générale.**

Le lundi 13 Mai se déroulent dans tout le pays des manifestations massives avec des cortèges communs de salariés et de jeunes. C'est le tournant. De cet immense sentiment de force naît l'espoir de gagner et d'obtenir enfin la satisfaction des revendications. La mobilisation n'est plus seulement étudiante, la grève ouvrière prend le relais. Le lendemain de la grève générale de 24h, les salariés dans quelques usines refusent de reprendre leur poste et occupent leur lieu de travail. La grève s'étend de jour en jour, d'abord aux grandes entreprises, ensuite à l'ensemble des services publics et enfin dans tout le pays, y compris dans les zones rurales, pour atteindre 9 millions de grévistes. Ce sera la plus grande grève de tout le 20<sup>ème</sup> siècle.

Lors des négociations de Grenelle les 25 et 26 Mai, entre syndicats, patronat et gouvernement, des concessions substantielles sont obtenues. Le SMIG est augmenté de 35%, les salaires de 10%. Les droits syndicaux sont garantis à l'intérieur des entreprises, et même les jours d'arrêt de travail seront payés à hauteur de 50%. D'autres revendications comme le retour aux 40h, la retraite à 60 ans, ou l'abandon des ordonnances sur la Sécurité Sociale, sont remises à plus tard. Les concessions obtenues ne suffisent pas à arrêter les grèves qui vont permettre d'arracher d'autres concessions au niveau des entreprises et des branches professionnelles.

Les conflits ne cesseront totalement qu'à la mi Juin .

### **Le pouvoir reprend la main.**

Après avoir disparu 24h – on apprendra plus tard qu'il a rendu visite au Général Massu en Allemagne –, le président de la République Charles de Gaulle dissout l'Assemblée Nationale le 30 Mai

et annonce des élections législatives pour la fin Juin. Ce même jour ses partisans défilent en masse sur les Champs Elysées. Le pouvoir reprend la main, l'espoir change de camp. La pression pour la reprise du travail s'accélère. Mobilisant tous ceux qui ont eu peur du désordre, le gouvernement, lors des élections législatives, fin juin, obtient un indéniable succès.

### **Mai 68 en Haute-Loire.**

Le 13 Mai au Puy, on compte 3 000 manifestants, pour moitié des jeunes. C'est historique. Il y a aussi 1 000 manifestants à Brioude et autant à Ste Florine. La Haute-Loire se joint donc au mouvement national.

Le lundi 20 Mai, la grève commence aux établissements Ducellier à Ste Florine, aux Tanneries du Puy, aux moulins de Pont Salomon, à EDF, à la SNCF et dans l'enseignement. Le lycée Lafayette à Brioude est occupé par les lycéens et enseignants, cela durera 3 semaines.

Tous les jours le mouvement gagne de nouvelles sociétés et de nouveaux secteurs. Le 21 Mai, c'est au tour de la SPECHIM à Brioude et de la SALPA (future RECTICEL) à Langeac. Le 22, les fonctionnaires de PTT, les agents de la Sécurité Sociale et de l'hôpital Ste Marie cessent leur activité, suivis par la Banque de France, la MSA, le Comptoir de la Maille à Brioude. Dans l'Yssingelais 2 900 salariés du privé sur 5 300 sont en grève au même moment, 45 entreprises sont à l'arrêt.

Une quinzaine d'établissements ainsi que l'hôpital Ste Marie sont occupés. Pour André Béal, permanent de la CGT Haute-Loire à l'époque : « Les grèves ont d'abord commencé dans les entreprises où existaient des syndicats. Ensuite les salariés non organisés ont rejoint le mouvement. »

Les salariés ne sont d'ailleurs pas seuls à manifester.

Comme ailleurs à travers le pays, la Haute-Loire connaît aussi des luttes longues, avec occupations, qui se poursuivront malgré les négociations de



**Georges Séguy lors des accords de Grenelle**

Grenelle.

La plus importante d'entre elles sera celle des 2 600 salariés des Ducellier, sur les sites de Ste Florine et Vergongheon. Elle se terminera le 17 juin, le même jour qu'à Renault Billancourt.

#### **Un bilan impressionnant.**

Le bilan pour le département est à l'image du pays.

Mai 68 fut, et de loin, la plus grande grève de son histoire. 80 entreprises du privé et une écrasante majorité des employés du public ont participé à ce mouvement avec, au total, plus de 15 000 grévistes.

Des milliers de lycéens ont manifesté et d'autres ont profité de 3 semaines de vacances supplémentaires...

Les acquis ont profité à tous. Qu'ils soient grévistes ou non, tous les salariés ont bénéficié des avancées sociales. En Haute-Loire, nombre

salaires en province étaient inférieurs à ceux de la région Parisienne.

Ici comme ailleurs, la reconnaissance de nouveaux droits syndicaux va permettre un développement important du syndicalisme. Et surtout, le rapport de force créé permettra d'obtenir de nouveaux acquis substantiels les années suivantes (mensualisation, 4ème

#### **Au fin fond de la Haute-Loire les ouvrières du textile étaient aussi en grève !**

##### **Les femmes occupaient l'usine, les hommes étaient à la maison.**

Embauchée aux Moulinages de Pont Salomon en 1966, Paulette Rullière crée le syndicat CGT l'année suivante avec d'anciennes adhérentes Cfdt. « Les ouvrières avaient demandé au curé du village si elles pouvaient adhérer à la CGT » témoigne Paulette. 80 salariées sur 138 adhèrent au syndicat. Le 20 mai 1968 « alors que partout les grèves s'étendent, au changement de postes je prends la parole au vestiaire et propose de nous joindre au mouvement national ». L'ensemble des femmes suivent leur déléguée et partent en grève. Seule la vingtaine d'hommes présents refusent. Qu'à cela ne tienne, les ouvrières occupent l'usine nuit et jour et les hommes, eux, choisissent de rester chez eux.

La grève et l'occupation dureront 3 semaines. Le travail reprendra le 10 juin. En plus des acquis nationaux, dans l'entreprise seront obtenus le paiement des blouses de travail et la fourniture de ciseaux ainsi que la mise en place d'un réfectoire. Là encore, la lutte collective a payé.

semaine de congés payés, majorité à 18 ans, droit à l'avortement...) Enfin, ce mouvement a fait naître une nouvelle génération militante, active pendant des décennies.

#### **Conserver la mémoire de cette période.**

Nombreux sont ceux qui voudraient

d'entre eux, rémunérés au SMIG, ont vu leur pouvoir d'achat progresser de 37% : 35% suite aux négociations de Grenelle et 2% supplémentaires par la suppression des abattements de zone.

En effet, jusque là le SMIG et les

faire oublier cette grande grève générale et effacer des mémoires cette action collective qui a fait reculer le pouvoir et le patronat.

Georges Séguy, secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982, et l'un des principaux négociateurs de Grenelle, a écrit avec raison : « 9 millions de travailleurs en grève ont un pouvoir de persuasion bien plus fort que les meilleurs arguments que peut présenter au gouvernement et au patronat le meilleur des syndicalistes. » \*

Les salariés et la jeunesse de ce pays ont démontré il y a 50 ans qu'en s'y mettant tous, ensemble, tout devient possible.

#### **Les grévistes versent les allocations familiales...**

« Le comité de grève de la caisse de Sécurité sociale prend la décision de faire rédiger les mandats postaux destinés aux allocataires des prestations familiales. La Poste, chargée de procé-

der aux règlements, est paralysée. Des grévistes décident de les honorer : « Pierre Brantus de la Cfdt s'occupait de la recette postale (R P). Il avait les clés du coffre et on a décidé de verser les allocations familiales à ceux qui en avaient besoin' précise D o m i n i q u e Sauvaire, leader Cgt des postiers

pendant le mouvement. » dans Histoire Sociale n°9, Mai 68 en Haute-Loire, page 125.

#### **Raymond Vacheron**

• Georges Séguy : ce que la vie m'a appris, Editions de l'Atelier Septembre 2017